Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D02DFB_M26-DE

Direction de l'Administration Générale et de la Citoyenneté
MP

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 16 AVRIL 2026

Rapporteuse : Mme Le Maire

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, que : *« Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante ».*

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 avril 2026.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 29 mai 2026

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-06-02T15:20:31+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à l'Urbanisme, le logement et l'aménagement durable

PATRICIA RAULT

Signé électroniquement par : Patricia RAULT
Le 2026-06-03T21:54:52+02:00

Signé électroniquement par Patricia RAULT le 03/06/2026 21:54:51